



Lavaux Patrimoine mondial - LPm Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 12 juin 2013, Grande Salle à Grandvaux

Président Maurice Neyroud
COFIL Présents et excusés selon liste ci-jointe

L'ouverture de l'Assemblée générale constitutive

Le président de la CIL, Monsieur Neyroud, salue l'assemblée et souhaite à tous les participants la plus cordiale bienvenue. Un bref historique permet à l'assistance de mesurer tout le chemin parcouru à ce jour par la CIL et de réaliser la nécessité d'élargir la participation active à de nouveaux partenaires.

Il remercie le comité de pilotage et présente la liste des excusés. Avant d'entamer l'ordre du jour, l'assemblée nomme deux scrutateurs en la personne de Benoît Frund et Jean-Paul Demierre.

1. Présentation de l'association et de ses objectifs

Monsieur Estoppey, gestionnaire de site, retrace le contenu du plan de gestion, document qui a guidé les travaux de la CIL à ce jour et qui restera le document de référence pour LPm.

a. Devoirs principaux

Les devoirs du site de Lavaux en tant que patrimoine mondial de l'humanité sont la protection des valeurs et des partages des valeurs en appliquant le plan de gestion établi lors de l'inscription de Lavaux à l'UNESCO.

b. Lignes directrices (LD)

4 lignes directrices encadrent le travail à faire :

LD1 Economie et viticulture

- Concertation régulière avec le milieu viticole pour identifier l'ensemble des considérants actuels sur les enjeux modernes de la profession afin de pouvoir favoriser et mettre en place les études et relations qui lui permettent d'aller de l'avant.
- Mise en place d'un monitoring afin d'assurer un suivi précis des différents paramètres constituant la viticulture de Lavaux, permettant ainsi une aide à la décision et à l'anticipation de certains paramètres péjorant le site.



- Mise en place d'un monitoring afin d'assurer un suivi précis des différents paramètres constituant l'économie de petites entreprises et d'artisans, permettant ainsi une aide à la décision et d'anticipation de certains paramètres péjorant le site.
- Accompagner les différents projets de développement afin de pouvoir assurer son soutien relationnel pour la réussite de ceux-ci.
- Proposer un soutien de secrétariat et de suivi de certains projets.

LD2 Aménagement du territoire

- Animation autour du guide paysager pour le diffuser, le faire connaître, favorisant son utilisation toujours plus large dans la réalisation de projets.
- Participation à la mise à jour du guide paysager.
- Mettre en place un monitoring du nombre de visiteurs sur le site afin de pouvoir apporter les données nécessaires à la bonne gestion des visiteurs.

LD3 Communication et relation avec les habitants du site

- Mise en place d'une communication active sur internet et les réseaux sociaux.
- Mise en place d'une lettre d'information régulière à l'attention des institutions et des habitants de Lavaux.
- Mise en place d'animations et de conférences à l'attention des habitants sur les différents projets ou études en cours.

LD4 Culture, éducation et tourisme

- Collaboration au développement des structures d'accueil à l'attention des visiteurs, en relation avec la communication et la transmission des valeurs du site.
- Mise en place d'outil pour la visite du site pouvant être utilisé par les écoles, les élèves et les familles et expliquant les différents aspects du site.
- Collaboration et aide au développement des actions culturelles ayant un lien direct avec l'inscription du site et du paysage de Lavaux.

2. Choix du nom de l'Association et de son siège social

Le nom étant redevenu libre suite à la cession d'activité de la défunte Association sous l'égide de la CIL, le nom « Association Lavaux Patrimoine mondial – LPm » s'impose naturellement. Son siège est à Chexbres, lieu du bureau du gestionnaire.

3. Projet de statuts

Après présentation, discussion et acceptation de quelques amendements, les statuts complétés sont passés en revue article par article et votés.

- Les statuts tels qu'annexés au présent PV sont acceptés à l'unanimité.



4. Election du Comité directeur

Les délégués et représentants suivants sont élus :

- a) 3 délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO
 - Chardonne Serge Jacquin, syndic
 - St-Saphorin Gérald Vallélian, syndic
 - Bourg-en-Lavaux Nicole Gross, municipale
- b) Délégué du Canton de Vaud
Election reportée à la prochaine AG de LPm
- c) 1 délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL)
 - Blaise Duboux, vigneron et Président de la CVVL
- d) 1 délégué de Montreux-Vevey Tourisme
 - Christophe Sturny, Directeur Montreux-Vevey Tourisme
- e) 1 délégué d'une commune sur appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO
 - Etienne Rivier, municipal commune de Vevey
- f) 1 représentant des hôteliers-restaurateurs de la région de Lavaux
 - Olivier Lehrian, Directeur Préalpina à Chexbres
- g) 2 représentants des institutions viticoles de Lavaux
 - Jean-Marc Badoux, représentant des caveaux-bars de Lavaux
 - Vincent Chollet, membre du comité de la FVV
- h) 1 représentant des institutions culturelles de la région de Lavaux
 - Delphine Rivier, Directrice des Musées de Pully
- i) 1 représentant des institutions académiques
 - Benoît Frund, Vice-recteur de l'Université de Lausanne
- j) 1 représentant du Vinorama
 - Sandra Joye, Directrice
- k) 1 membre extérieur
 - François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des vignerons
- l) Le président du Comité directeur LPm
 - Jean-Jacques Gauer, Directeur Lausanne Palace



5. Election des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs suivants sont élus :

- Alain Schneider
- Jean-Paul Demierre
- Michel Fouvy (suppléant)

6. Adoption du montant des cotisations

Les cotisations annuelles suivantes sont acceptées :

- Collectivités publiques : CHF 2'500.-
- Professionnels, entreprises, institutions, ... : CHF 150.-
- Membres individuels : CHF 50.-

7. Divers et propositions individuelles

Madame Gross présente ses remerciements à Monsieur Neyroud et Monsieur Jourdan pour leurs engagements.

Monsieur Estoppey fait de même avec le bureau de la CIL et le COPIL ayant permis la mise sur pied de LPm. Il remercie ensuite le public pour sa présence.

Monsieur Neyroud félicite tous les nouveaux élus, souhaite un bel avenir à LPm et clôt l'assemblée générale constitutive de LPm.

Distribution : A tous les invités à cette AG constitutive

Chexbres, le 1^{er} juillet 2013

Jean-Jacques Gauer
Président Lavaux Patrimoine mondial

Emmanuel Estoppey
Gestionnaire de site